

Indicateurs du dépistage du cancer colorectal : spécifications des données

Juillet 2024

Table des matières

Indicateur 1a : Taux de participation au sein de la population admissible au dépistage	3
Indicateur 1b : Taux de participation au programme de dépistage (taux de participation parmi les personnes invitées au dépistage)	5
Indicateur 1c : Taux de personnes à jour en matière de dépistage du cancer colorectal	6
Indicateur 2 : Taux de personnes ayant subi une coloscopie de suivi	7
Indicateur 3 : Temps d'attente pour une coloscopie de suivi	8
Indicateur 4 : Taux de cancers colorectaux infiltrants détectés dans le cadre du programme	9
Indicateur 5 : Répartition des stades du cancer colorectal.....	10
Indicateur 6 : Taux de positivité	12
Indicateur 7 : Valeur prédictive positive pour le cancer colorectal infiltrant	13
Indicateur 8a : Taux de cancers d'intervalle après un résultat de test fécal normal.....	14
Indicateur 8b : Taux de cancers d'intervalle après une coloscopie normal effectuée à la suite d'un test fécal anormal	15

Remarque importante concernant la méthode de cohorte :

En réponse à la volonté des programmes de dépistage provinciaux et territoriaux de contribuer aux connaissances internationales sur le dépistage organisé du cancer colorectal, nous saisissons cette occasion d'utiliser les renseignements issus de cet appel de données pour établir des rapports à l'échelle internationale dans le cadre du projet CanScreen5. Ces travaux sont le fruit d'une concertation entre le Partenariat et le Canadian Screening for Colorectal Cancer Research Network (CanSCCRN) visant la collecte, la préparation et la soumission des données.

Veillez noter que pour ce cycle de collecte de données, on a utilisé une méthode de cohorte pour mesurer chacun des indicateurs du dépistage (sauf les indicateurs 8a et 8b). Au lieu d'utiliser une période de mesure particulière pour chaque indicateur, on a suivi une seule et même cohorte de dépistage tout au long de sa trajectoire. **La période de suivi de la cohorte de dépistage est définie comme la période d'observation des personnes ayant subi avec succès au moins un test fécal (test de dépistage avec un résultat) entre juillet 2018 et décembre 2020 (24 mois auxquels s'ajoute une période de tolérance de 6 mois)** et figure à la rangée « Période de suivi de la cohorte de dépistage » des spécifications.

Si vous avez des questions concernant la méthodologie, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse cpacdata@partnershipagainstcancer.ca.

Merci encore de prendre le temps de répondre à cette demande de données.

Cordialement,

Les équipes du Partenariat chargées de l'intégration des données et du dépistage

Indicateur 1a : Taux de participation au sein de la population admissible au dépistage

Définition	<p>Proportion de la population admissible au dépistage ayant subi avec succès au moins un test fécal (TF) dans le cadre du programme au cours de la période de mesure, soit la durée du cycle de dépistage de 24 mois à laquelle s'ajoute une période de tolérance de 6 mois</p> <p>Remarque : La cohorte pour cet indicateur est suivie pour les indicateurs subséquents.</p>
Cible	≥ 60 % de la population admissible au dépistage, au cours du cycle de dépistage fixé à 24 mois
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans ou 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Effectif de la population admissible au dépistage au cours du cycle de dépistage fixé à 24 mois (du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020)
Numérateur	Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours d'une période de 30 mois (24 mois pour le cycle de dépistage auxquels s'ajoute une période de tolérance de 6 mois, soit du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2020)
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • La date du résultat de TF correspond à la date à laquelle le laboratoire a traité l'échantillon (date de résultat). • Le numérateur exclut les personnes qui n'ont obtenu qu'un résultat de TF inadéquat; si une personne a obtenu un résultat adéquat et un résultat inadéquat, on utilisera le résultat adéquat. • On ne prendra en considération qu'un TF effectué avec succès par personne au cours de la période de mesure; si une personne a subi plus d'un TF, on utilisera le test pour lequel le résultat a été le plus défavorable pour intégrer cette personne dans la cohorte (par exemple, si elle a obtenu un résultat normal et un résultat anormal pendant la même période de mesure, on utilisera le résultat anormal); si une personne a obtenu plus d'un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du premier test effectué comme date de référence pour l'intégration de cette personne dans la cohorte; de la même façon, si une personne a obtenu plus d'un résultat normal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du plus récent. • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • Le dénominateur sera fourni par le programme et sera calculé pour déterminer l'effectif de la population de personnes admissibles au dépistage au cours de la période de mesure; on utilisera la meilleure règle, conformément au programme provincial. Si la province utilise les données démographiques des projections CANSIM de Statistique Canada, nous vous suggérons de choisir, comme dénominateur, la moyenne des populations au 1^{er} janvier 2019 et au 1^{er} janvier 2020. • L'emplacement géographique fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale d'une personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ pour effectuer l'analyse en fonction de la géographie. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle. <p>Les catégories (région urbaine, région rurale, région rurale éloignée et région rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <p>1, 2, 3, 4 : région urbaine;</p>

	5 : région rurale; 6 : région rurale éloignée; 7 : région rurale très éloignée.
--	---

Indicateur 1b : Taux de participation au programme de dépistage (taux de participation parmi les personnes invitées au dépistage)

Définition	Proportion de la population admissible invitée au dépistage ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours de la période de mesure de 30 mois
Cible	S. O.
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans ou 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre de personnes à qui une invitation au dépistage a été envoyée au cours du cycle de dépistage de 24 mois (du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020)
Numérateur	Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours d'une période de 30 mois (24 mois pour le cycle de dépistage auxquels s'ajoute une période de tolérance de 6 mois, soit du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2020)
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • Une « invitation au dépistage » fait référence à une lettre d'invitation envoyée par publipostage direct à l'adresse personnelle d'une personne faisant partie de la population cible et ayant accès au programme. • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • La date du résultat de TF correspond à la date à laquelle le laboratoire a traité l'échantillon (date de résultat). • Le numérateur exclut les personnes qui n'ont obtenu qu'un résultat de TF inadéquat; si une personne a obtenu un résultat adéquat et un résultat inadéquat, on utilisera le résultat adéquat. • On ne prendra en considération qu'un TF effectué avec succès par personne au cours de la période de mesure; si une personne a subi plus d'un TF, on utilisera le test pour lequel le résultat a été le plus défavorable pour intégrer cette personne dans la cohorte (par exemple, si elle a obtenu un résultat normal et un résultat anormal pendant la même période de mesure, on utilisera le résultat anormal); si une personne a obtenu plus d'un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du premier test effectué comme date de référence pour l'intégration de cette personne dans la cohorte; de la même façon, si une personne a obtenu plus d'un résultat normal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du plus récent. • Cet indicateur ne s'applique qu'aux provinces qui envoient des invitations pour le dépistage du cancer colorectal (Alb., Sask., Man., Ont., N.-B., N.-É., Î.-P.-É., T.-N.-L. et T.N.-O.). • L'emplacement géographique fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale d'une personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ pour effectuer l'analyse en fonction de la géographie. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle. Les catégories (région urbaine, région rurale, région rurale éloignée et région rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ : 1, 2, 3, 4 : région urbaine; 5 : région rurale; 6 : région rurale éloignée; 7 : région rurale très éloignée.

Indicateur 1c : Taux de personnes à jour en matière de dépistage du cancer colorectal

Définition	Proportion de personnes admissibles au dépistage qui étaient à jour en matière de dépistage du cancer colorectal au cours de la période de mesure
Cible	S. O.
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 Cet indicateur ne fait pas partie des rapports du projet CanScreen5.
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans ou 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre total de personnes admissibles au dépistage au cours de la période de mesure
Numérateur	<p>Nombre de personnes admissibles au dépistage qui étaient à jour en matière de dépistage du cancer colorectal d'ici la fin de la période de mesure</p> <p>Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes ayant obtenu un résultat de TF inadéquat ou ayant subi une coloscopie ou une sigmoïdoscopie non réussie n'étaient pas considérées comme à jour.
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge est l'âge de la personne au 31 décembre 2020. • On considèrerait que la personne était à jour en matière de dépistage du cancer colorectal : <ol style="list-style-type: none"> 1) si elle avait subi un TF au cours des deux dernières années (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020), OU 2) si elle avait subi une coloscopie au cours des dix dernières années (du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2020), OU 3) si elle avait subi une sigmoïdoscopie à sonde souple au cours des dix dernières années (du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2020). • L'emplacement géographique fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale d'une personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ pour effectuer l'analyse en fonction de la géographie. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle. Les catégories (région urbaine, région rurale, région rurale éloignée et région rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ : <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : région urbaine; 5 : région rurale; 6 : région rurale éloignée; 7 : région rurale très éloignée.

Indicateur 2 : Taux de personnes ayant subi une coloscopie de suivi

Définition	Proportion de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal et ayant subi une coloscopie de suivi dans un délai de 180 jours (6 mois)
Cible	≥ 85 %
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans ou 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Cycle de dépistage (initial ou subséquent) • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal au sein de la cohorte de dépistage
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant subi une coloscopie de suivi dans un délai de 180 jours après la date du résultat de TF anormal</p> <p>Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclut les coloscopies n'ayant pas été menées à bien (cæcum non atteint, arrêt en raison d'un inconfort du patient ou de la patiente, etc.) • On a utilisé la première coloscopie subie après le résultat de TF anormal, même si plusieurs coloscopies ont été effectuées. <p>Exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute coloscopie subie plus de 180 jours après un résultat de TF anormal, même s'il s'agit du premier et unique examen de ce type.
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • La date du résultat de TF correspond à la date à laquelle le laboratoire a traité l'échantillon (date de résultat). • L'emplacement géographique fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale d'une personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ pour effectuer l'analyse en fonction de la géographie. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle. <p>Les catégories (région urbaine, région rurale, région rurale éloignée et région rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : région urbaine; 5 : région rurale; 6 : région rurale éloignée; 7 : région rurale très éloignée.

Indicateur 3 : Temps d'attente pour une coloscopie de suivi

Définition	<p>1) Temps d'attente médian et du 90^e centile (en jours) entre le résultat de TF anormal et la coloscopie de suivi (effectuée dans un délai de 180 jours après le résultat de TF anormal)</p> <p>2) Pourcentage de coloscopies de suivi effectuées dans un délai de 60 jours après un résultat de TF anormal</p>
Cible	≥ 90 % dans un délai de 60 jours
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)
Variables de stratification	Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	<p>Nombre de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal au sein de la cohorte de dépistage</p> <p>Exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal, mais n'ayant pas subi de coloscopie de suivi dans un délai de 180 jours
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Temps d'attente médian et du 90^e centile (en jours) entre un résultat de TF anormal et une coloscopie de suivi Nombre de celles ayant subi une coloscopie dans un délai de 60 jours après un résultat de TF anormal
Notes	<ul style="list-style-type: none"> La date du résultat de TF anormal est la date à laquelle le résultat est rapporté par le laboratoire pour chaque test. S'il y a eu plus d'un TF ayant donné un résultat anormal, on utilisera la date du premier d'entre eux. La coloscopie peut avoir été réalisée au sein ou à l'extérieur du programme de dépistage; on ne fournira des données que pour les personnes dont le TF ayant donné un résultat anormal a été effectué dans le cadre du programme de dépistage. L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. L'emplacement géographique fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale d'une personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ pour effectuer l'analyse en fonction de la géographie. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle. <p>Les catégories (région urbaine, région rurale, région rurale éloignée et région rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : région urbaine; 5 : région rurale; 6 : région rurale éloignée; 7 : région rurale très éloignée.

Indicateur 4 : Taux de cancers colorectaux infiltrants détectés dans le cadre du programme

Définition	Nombre de personnes, sur 1 000 personnes ayant subi un dépistage, atteintes d'un cancer colorectal confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans un délai de 180 jours après un résultat de TF anormal obtenu au cours de la période de mesure
Cible	≥ 2 cancers colorectaux pour 1 000 personnes ayant subi un dépistage
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans ou 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Cycle de dépistage (initial ou subséquent) • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant subi avec succès au moins un TF traité par le laboratoire au cours de la période de suivi de la cohorte de dépistage
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles atteintes d'un cancer colorectal confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans un délai de 180 jours après un résultat de TF anormal</p> <p>Inclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésothéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens)
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • On ne prendra en considération qu'un TF effectué avec succès par personne au cours de la période de mesure; si une personne a subi plus d'un TF, on utilisera le test pour lequel le résultat a été le plus défavorable pour intégrer cette personne dans la cohorte (par exemple, si elle a obtenu un résultat normal et un résultat anormal pendant la même période de mesure, on utilisera le résultat anormal); si une personne a obtenu plus d'un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du premier test effectué comme date de référence pour l'intégration de cette personne dans la cohorte; de la même façon, si une personne a obtenu plus d'un résultat normal au cours de la période de mesure, on utilisera la date du plus récent.

Indicateur 5 : Répartition des stades du cancer colorectal

Définition	Répartition des cas de cancer colorectal détectés par stade TNM											
Cible	S.O.											
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)											
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Cycle de dépistage (initial ou subséquent) • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée) 											
Dénominateur	<p>Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans un délai de 180 jours après un résultat de test fécal anormal (identique au numérateur pour l'indicateur 4)</p> <p>Inclusion : Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal de stade inconnu ou autres</p>											
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles atteintes d'un cancer colorectal infiltrant de stade I, II, III ou IV, de stade inconnu ou autres, diagnostiqué par le programme de dépistage</p> <p>Inclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésothéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens) 											
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • Nouveaux cas pouvant être classés par stade selon la 8^e édition du <i>Staging Manual</i> de l'AJCC • La stadification concertée, conduisant au regroupement des stades du CRC TNM I à IV, ou les classifications A à D de Dukes ou Astler-Coller, peuvent être utilisées lors de la fourniture de données agrégées, le tableau suivant permettant d'établir les équivalences : <table border="1" data-bbox="555 1801 1273 1921"> <thead> <tr> <th>Stade TNM</th> <th>Caractéristiques TNM</th> <th>Équivalent Dukes</th> <th>Équivalent Astler-Coller</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>				Stade TNM	Caractéristiques TNM	Équivalent Dukes	Équivalent Astler-Coller				
Stade TNM	Caractéristiques TNM	Équivalent Dukes	Équivalent Astler-Coller									

I	T1, N0, M0 T2, N0, M0	A	A et B1
II	T3, N0, M0 T4, N0, M0	B	B2 et B3
III	N'importe quel T, N1, M0 N'importe quel T, N2, M0	C	C1 à C3
IV	N'importe quel T, n'importe quel N, M1	D	D

- **Stade inconnu** : les personnes pour lesquelles la stadification a été effectuée, mais pour lesquelles on ne peut attribuer un groupe de stade sur la base des renseignements recueillis, doivent être déclarées comme « stade inconnu ».
- **Autres** : comprend les personnes atteintes d'un cancer de stade non déterminé et sans objet. Les personnes atteintes d'un cancer colorectal infiltrant connu, mais pour lesquelles le stade n'est pas encore établi, doivent être déclarées comme « stade non déterminé ».

Indicateur 6 : Taux de positivité

Définition	Proportion de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal
Cible	S.O.
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée) • Cycle de dépistage (initial ou subséquent)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant subi avec succès au moins un TF traité par le laboratoire au cours de la période de suivi de la cohorte de dépistage (identique au dénominateur pour l'indicateur 4)
Numérateur	Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant obtenu un résultat de TF anormal (identique au dénominateur pour l'indicateur 2)
Notes	On ne prendra en considération qu'un TF par personne. Si une personne a subi plus d'un TF avec succès, on utilisera le test pour lequel le résultat a été le plus défavorable.

Indicateur 7 : Valeur prédictive positive pour le cancer colorectal infiltrant

Définition	Proportion de personnes ayant obtenu un résultat de test fécal anormal au cours de la période de mesure, chez lesquelles un cancer colorectal infiltrant a été confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans un délai de 180 jours après le résultat de TF anormal.
Cible	S.O.
Période de suivi de la cohorte de dépistage	De juillet 2018 à décembre 2020 (cohorte définie à la rangée « numérateur » de l'indicateur 1a)
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Cycle de dépistage (initial ou subséquent) • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal au sein de la cohorte de dépistage et ayant ensuite subi une coloscopie de suivi dans les 180 jours suivant la date du résultat anormal (identique au numérateur pour l'indicateur 2)
Numérateur	Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles atteintes d'un cancer colorectal confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans un délai de 180 jours après le résultat de TF anormal (identique au numérateur pour l'indicateur 4)
Notes	La valeur prédictive positive comprend les personnes ayant reçu un diagnostic de cancer colorectal infiltrant à partir d'une coloscopie/sigmoïdoscopie à la suite d'un résultat de TF anormal.

Indicateur 8a : Taux de cancers d'intervalle après un résultat de test fécal normal

Définition	Nombre de personnes sur 1 000 ayant obtenu un résultat normal (négatif) au TF de dépistage et qui ont par la suite reçu un diagnostic de cancer colorectal avant leur prochain examen de dépistage prévu
Cible	S.O.
Période de mesure	De janvier 2018 à décembre 2019 Remarque : Cet indicateur suit l'approche fondée sur une période de mesure et nécessite une période de suivi de deux ans.
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat négatif au TF de dépistage au cours de la période de mesure
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant par la suite reçu un diagnostic de cancer colorectal dans les 24 mois après le résultat de TF négatif</p> <p>Inclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésothéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens)
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • Les cancers d'intervalle sont décrits comme des cancers qui surviennent après un résultat de TF négatif ou après un résultat de TF positif suivi d'une coloscopie négative. Cette définition correspond à la proportion de personnes dont les résultats de dépistage sont négatifs pour le cancer du côlon et qui reçoivent, par la suite, un diagnostic de cancer colorectal avant le prochain test prévu.

Indicateur 8b : Taux de cancers d'intervalle après une coloscopie normal effectuée à la suite d'un test fécal anormal

Définition	Nombre de personnes sur 1 000 ayant obtenu un résultat de TF anormal et un résultat négatif pour le cancer colorectal à la coloscopie (effectuée dans les 180 jours suivant le résultat de TF anormal) qui ont, par la suite, reçu un diagnostic de cancer colorectal entre 6 et 36 mois après la coloscopie
Cible	S.O.
Période de mesure	De janvier 2017 à décembre 2018 Remarque : Cet indicateur suit l'approche fondée sur une période de mesure et nécessite une période de suivi de trois ans.
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe • Genre • Emplacement géographique (région urbaine, région rurale, région éloignée ou région très éloignée) • Cycle de dépistage (initial ou subséquent)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat anormal au TF de dépistage au cours de la période de mesure et un résultat négatif pour le cancer colorectal à la coloscopie (effectuée dans les 180 jours suivant le résultat de TF anormal)
Numérateur	<p>Parmi le nombre de personnes inscrites au dénominateur, nombre de celles ayant par la suite reçu un diagnostic de cancer colorectal dans les 6 à 36 mois ayant suivi la coloscopie</p> <p>Inclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésotéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens)
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne à l'obtention du résultat de TF. • Les cancers d'intervalle sont décrits comme des cancers qui surviennent après un résultat de TF négatif ou après un résultat de TF positif suivi d'une coloscopie négative. Cette définition correspond à la proportion de personnes dont les résultats de dépistage sont négatifs pour le cancer du côlon et qui reçoivent, par la suite, un diagnostic de cancer colorectal avant le prochain test prévu.